Municipalité de
ST-JEAN-DE-DIEU

Politique *Familiale*

2015

Municipalité
amie des aînés

La politique familiale est accessible
sur le site WEB de la municipalité à l'adresse

www.saintjeandedieu.ca

Table des matières

Mot du maire 2

Mot de la responsable des questions familiales 3

Composition du Comité de la Famille 4

Introduction 5

Bref historique 6

Définition d'une Politique familiale 7

Orientations de la Politique familiale 8

Plan d'action de la Politique familiale de Saint-Jean-de-Dieu 11

Mécanisme de suivi du plan d'action 23

Annexes 24

Mot du maire

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, je me sens la responsabilité de favoriser l'émergence d'un milieu de vie agréable et sécuritaire pour tous.

Nous reconnaissons, aujourd'hui, l'importance que prennent les nouvelles réalités familiales, et en ce sens, nous voulons soutenir les parents dans les rôles qu'ils doivent assumer. Mais les tendances démographiques des dernières années nous révèlent un vieillissement rapide de la population. Nous avons donc pris la décision de mettre à jour notre Politique familiale. Avec cette nouvelle Politique familiale et des aînés, nous souhaitons développer davantage notre municipalité en restant proches de nos citoyens.

À Saint-Jean-de-Dieu, nous avons la chance d'avoir un Comité de la Famille très dynamique qui a travaillé sans relâche afin d'actualiser notre Politique familiale.

Un gros merci à chacun et chacune! Merci pour nos jeunes, nos moins jeunes, nos aînés et nos familles. Continuons à nous préoccuper du bien-être de nos citoyens et de nos familles!

Alain Bélanger, maire

Mot de la responsable des questions familiales

En poste depuis novembre 2013 à titre de conseillère municipale, le dossier Famille suscitait pour moi beaucoup d'intérêt et représentait un important défi à relever. La mise à jour de la Politique familiale de juin 2011 demandait de l'investissement et des ressources avec peu de budgets disponibles. La première étape fut de remettre sur pied le Comité de la Famille et de produire un bilan des réalisations depuis les trois dernières années. À cela s'ajoutait l'organisation d'une réception pour les nouveaux arrivants dans notre belle municipalité.

Je suis heureuse d'avoir pu contribuer à l'avancement de ce dossier qui touche plusieurs facettes de la vie des citoyens et citoyennes de Saint-Jean-de-Dieu, en particulier les jeunes familles et les aînés. Je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien sans lesquelles il ne m'aurait pas été possible de mener à bien cette tâche.

Louiselle Rioux, conseillère municipale

Composition du Comité de la Famille

Alain Bélanger	Maire
Karyne Bérubé	Club Johannois
Martin Bélanger	Centre d'action bénévole des Basques
Ginette Bastille	AFEAS et citoyenne
Jean-Marie Côté	Corporation de développement de Saint-Jean-de-Dieu
Ghyslaine Dionne	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Daniel Dufour	Directeur-général, Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu
Nathalie Dupont	Ensemble pour la famille (-9 mois à 5 ans)
Carmen Gagnon	Club des 50 ans et plus, Saint-Jean-de-Dieu
Martine Gilbert	Co-coordonnatrice
Julie Lamer	Responsable MADA, MRC des Basques
Frédéric Leblond	Enseignant au secondaire
Sonia Marchand	CISSS Bas-St-Laurent – CH Trois-Pistoles
Dominic Pellerin	Sûreté du Québec
Alain Rioux	Chef pompier, Saint-Jean-de-Dieu
Louiselle Rioux	Conseillère municipale, dossier Famille
Ghyslain Rioux	Club des Chevaliers de Colomb
Damien Sirois	Coordonnateur services des loisirs
Jean-Nil Thériault	Formateur Carrefour Action municipale et famille

Nous tenons à remercier tous les membres du comité qui ont accepté de partager temps et expertise pour mener cette tâche à bien. Un merci particulier pour l'Afeas, le Club des Chevaliers de Colomb et la CS du Fleuve-et-des-Lacs pour leur assistance soutenue.

Introduction

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité des travaux amorcés par la municipalité depuis 2005-2006 pour se doter d'une Politique familiale. Selon les écrits, la première Politique familiale avait fait l'objet de consultation auprès de la population. Les années 2009-2010 marquent un tournant pour l'avancement des politiques familiales avec la démarche MADA « Municipalité amie des aînés ». Les orientations gouvernementales accompagnées d'un soutien financier ont permis à la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu de développer une Politique familiale à plusieurs volets et de procéder à sa mise en place en date de juin 2011.

Il s'agit d'une planification triennale venant à échéance en 2014-2015, ce qui annonça l'heure du bilan et d'une mise à niveau pour l'exercice 2015-2018. Quelques défis se profilaient à l'horizon dont celui de mobiliser le Comité de la Famille, la majorité des membres n'était plus en poste. De plus, il a fallu considérer le peu de budgets disponibles pour les travaux de mise à jour.

Par ailleurs, force est de constater que la mobilisation des ressources du milieu, à l'exemple du nouveau Comité de la Famille, a été prolifique. Nous avons pu réaliser un bilan des actions depuis les trois dernières années et définir celles à actualiser. Ainsi, la réception d'accueil des nouveaux arrivants dans la municipalité a pu se faire de même qu'une mise à jour de l'inventaire des services de garderie, de commerces et d'entreprises.

Au plan sociétal, compte tenu des restrictions budgétaires envisagées pour les prochaines années vs la capacité de payer des contribuables et du vieillissement de la population (voir profil statistique en annexe), nous avons revu les objectifs stratégiques et limité les travaux au maintien et/ou à l'actualisation des actions de la Politique familiale de juin 2011. De plus, vous retrouverez sensiblement la même présentation et les mêmes thèmes que dans la publication de juin 2011.

Bref historique

La première démarche pour une Politique familiale à Saint-Jean-de-Dieu a été initiée dès 2003. Les années 2005-2006 ont marqué un tournant pour l'avancement de l'établissement de la Politique familiale. Les orientations provinciales ayant facilité l'engagement d'un agent de développement, celui-ci fut à même de réaliser des sondages et des groupes cibles.

Le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (Mme Marguerite Blais) offrit un soutien financier et un programme de formation pour les municipalités intéressées à se doter d'une Politique familiale et démarche «Municipalité amie des aînés». Ainsi, un volet concernant les aînés put se développer en 2010-2011. M. Jean-Marie Côté, maire de l'époque, et Mme Raymonde Cormier, conseillère et responsable des questions familiales, ont mené à bien cette tâche. Rappelons également le travail de Mme Line Côté à titre de coordonnatrice du Comité de la Famille pour s'inscrire dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Il s'agit de la Politique familiale telle que publiée en juin 2011 et qui fait l'objet d'une révision pour le plan d'action 2015-2018.

Définition d'une Politique familiale

La Politique familiale concerne tout le monde : grands-parents, parents, enfants, adolescents, jeunes adultes ….

La notion de Politique familiale réfère à un contenu spécifique en faveur de la famille, une manière de penser et d'agir famille. C'est l'amélioration du milieu de vie en faveur de l'entité familiale qui doit guider l'orientation de la Politique familiale.

Il s'agit d'une politique qui se veut en soutien aux rôles de parents et de grands-parents. Elle sert de guide lors de la prise de décisions au conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés. Cela permet d'assurer une cohérence et une continuité dans les orientations, un outil afin d'harmoniser les actions entreprises et celles en voie de réalisation.

En conséquence, une Politique familiale confirme l'intention des autorités municipales d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés établis sur son territoire.

Le **rôle de la municipalité** est celui de leader tout au long du processus d'élaboration de la Politique familiale. La municipalité nomme une personne responsable des questions familiales. Par la suite, il y a formation d'un Comité de la Famille dont les membres sont des citoyens et citoyennes de Saint-Jean-de-Dieu et des représentants d'organismes provenant du milieu scolaire, de la santé et de la MRC.

Le **rôle du Comité de la Famille** est de procéder à l'élaboration d'un plan d'action triennal, d'établir un processus de suivi et de procéder à la mise à jour. Pour ce faire, une personne est nommée à la coordination. Les membres du Comité de la Famille ont à préciser les orientations et les objectifs stratégiques. Les actions retenues au plan d'action sont les préoccupations des citoyens et citoyennes obtenues par des sondages, des assemblées publiques mises en lien avec les ressources financières, matérielles et humaines de la municipalité.

Orientations de la Politique familiale

Les définitions tellles qu'énoncées dans la publication de la Politique familiale de juin 2011 ont été reprises. Ainsi, la définition de la «Famille» s'énonce comme «un ensemble de personnes de tout âge, liées par des liens étroits parent-enfant et qui partagent des valeurs communes. Elle est un lieu d'apprentissage, de socialisation et d'entraide. Elle est un besoin essentiel dans l'épanouissement de chaque individu».

Le choix des champs d'intervention concerne les aspects de la vie qui sont ressortis des sondages, des rencontres (groupe cible), des commentaires reçus et de l'ensemble des discussions entre les membres du Comité de la Famille. Les six champs d'intervention repris sont : 1- l'environnement 2- le transport et la sécurité 3- le développement socio-économique et l'emploi 4- l'aménagement du territoire et l'habitation 5- le développement communautaire, culture, sport et loisir 6- la santé, l'éducation et la formation.

Chaque champ d'intervention avait fait l'objet de constats en lien avec un objectif stratégique lequel est repris dans le Plan d'action de la Politique familiale.

1- ENVIRONNEMENT

L'environnement est un aspect de plus en plus préoccupant pour une majorité de citoyens. Cependant, il demeure un sujet délicat à cause des intérêts divergents. Il y a d'un côté ceux qui génèrent des activités polluantes et de l'autre côté ceux qui les subissent. Il y a souvent des intérêts économiques en jeu et pour d'autres la menace sur la qualité de vie et la santé. L'on reconnaît que toutes ces préoccupations sont légitimes.

2- TRANSPORT ET SÉCURITÉ

La responsabilité principale de la municipalité est de s'assurer que les infrastructures (routes, chemins, rues, bâtiments, terrains, …) dont elle a la charge soient conformes aux normes de sécurité et d'accessibilité. L'adoption de lois et de règlements vient soutenir la réalisation de cet objectif. Cependant, les gens doivent être d'abord sensibilisés à leur part de responsabilité dans un domaine aussi important que la sécurité. Cela est préférable avant d'imposer des mesures contraignantes.

La meilleure façon d'assurer la sécurité des membres de la communauté, des familles, est d'adopter une approche préventive. En terme de sécurité, nous faisons référence à la capacité des citoyens adultes à prendre soin des personnes les plus vulnérables de la société, soit les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

3- DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Comme dans la majorité des zones rurales du Québec, nous faisons face au dépeuplement, l'exode des jeunes et au vieillissement de la population. Selon les dernières statistiques (voir profil statistique en annexe), l'âge médian est passé de 46 ans en 2006 à 50,2 ans en 2011.

Le défi est grand, car il consiste à maintenir et possiblement à créer une activité économique plus forte et ainsi limiter l'exode de la population active. Ce phénomène a plusieurs répercussions sur le tissu social. Les jeunes quittent la région pour s'installer dans les milieux urbanisés qui offrent plus d'opportunités d'emploi. Comment retenir les jeunes à la fin de leurs études ? Cette situation affecte tout le dynamisme de la communauté. Il s'agit d'un phénomène de société dont les moyens d'action dépassent largement la sphère municipale.

4- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITATION

Afin d'attirer de nouvelles familles, il est nécessaire de créer un environnement qui favorise leur qualité de vie et les incite à venir s'établir dans notre municipalité. Aujourd'hui, bien que le critère de l'emploi disponible soit toujours important pour s'établir et fonder une famille, d'autres critères s'ajoutent. Ce sont ceux susceptibles d'assurer une qualité de vie pour tous les membres de la famille. C'est une nouvelle donnée qui touche l'aménagement du territoire, la construction des habitations, les lieux de pratique d'activités de loisirs.

5- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, CULTURE, SPORT ET LOISIR

Une Politique familiale se doit de considérer les aspects du développement communautaire incluant la pratique d'activités de loisirs sous toutes ses formes. Ce sont des facteurs fortement associés au maintien de la santé physique et psychologique. De plus en plus, les gens se réservent du temps pour des activités culturelles et récréatives. La municipalité est en grande partie responsable de s'assurer d'une offre d'activités diversifiées et de qualité pour tous les membres de la communauté johannoise. Il va de soi qu'une part importante du budget et de ses ressources est requise afin de créer un milieu de vie agréable. Ces actions sont un atout supplémentaire pour attirer des jeunes dans notre municipalité. Nous comptons sur l'implication des partenaires inscrits au plan d'action pour mener à bien cette tâche.

6- SANTÉ, ÉDUCATION ET FORMATION

L'accès aux **services de santé** préoccupe de plus en plus la population, en particulier les personnes âgées. Cette accessibilité aux soins de santé peut devenir déterminante pour la rétention des personnes en perte d'autonomie. La présence d'une unité de soins comme une clinique médicale est un service rassurant tant pour les jeunes familles que pour les personnes vieillissantes souffrant d'une maladie chronique. Il est démontré qu'avec des soins appropriés et des activités préventives telles l'exercice physique et une saine alimentation, il est possible de retarder les effets négatifs dus à l'avancement en âge. Les gens doivent être sensibilisés à leur part de responsabilité face à la prévention, à l'importance de prendre leur santé en main. La municipalité doit s'assurer que la population vit dans un environnement sain et sécuritaire. Il convient de rester éveillé en regard de l'offre de services de proximité individuelle et familiale.

Une population qui veut se développer économiquement et socialement doit miser, entre autres, sur **l'éducation et la formation**. Pour être efficace, il est souhaitable que l'éducation soit intégrée dans les divers secteurs. Par exemple, une collaboration plus étroite entre le monde municipal, la santé et le secteur scolaire est prioritaire. Tout projet à caractère éducatif ferait partie des priorités de développement municipal.

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs doit s'affilier avec des entreprises et des commerces afin de répondre à leur besoin spécifique de formation. La mise en place de formation dans des corps de métier traditionnels se doit d'être évaluée. Les jeunes doivent connaître les opportunités que la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a à offrir dans les prochaines années.

Plan d'action de la Politique familiale de Saint-Jean-de-Dieu

1-ENVIRONNEMENT

Objectif stratégique :

Offrir aux citoyens et citoyennes un environnement sain et de qualité qui inclut la protection des paysages, la conservation des ressources, la qualité de l'eau potable, de l'air et la diminution du bruit.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Sensibiliser les familles à leur part de responsabilité quant à la préservation de l'environnement.	• Mettre sur pied un comité responsable de l'amélioration de l'environnement;	La municipalité Le comité d'embellissement	2015
	• Diffuser des chroniques sur le civisme, l'environnement et sur la responsabilité sociale de chaque citoyen;		
	• Soutenir une semaine de l'environnement en collaboration avec les écoles et autres organismes;	Écoles, COÉco,	2016-2017-2018

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Sensibiliser les gens à l'importance du recyclage et de la récupération.	• Organiser des ateliers d'information sur la préservation de l'environnement, sur la récupération, le compostage;	La MRC, La municipalité COÉco	2015
	• Écrire un article dans le journal municipal traitant de l'importance du recyclage et de la récupération;		
	• Faire connaître le règlement municipal visant les propriétaires d'animaux de compagnie : excréments, errance, …;	La municipalité	Continue
	• Soutenir les propriétaires dans l'amélioration de leur terrain par la plantation d'arbres;	La municipalité et partenaires publics: la Chambre de commerce, le Comité d'embellissement	
	• Aménager des aires de repos dotées d'un banc de parc, de bacs de récupération et de quelques arbustes.	La municipalité	2016-2017-2018

2- SÉCURITÉ ET TRANSPORT

Objectif stratégique :

Offrir aux familles un milieu de vie sécuritaire et reconnaître la protection du citoyen comme prioritaire tout en encourageant une approche basée sur la prévention et la sensibilisation plutôt que sur la répression.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Sensibiliser les familles à leur part de responsabilité quant à la prévention en sécurité.	• Écrire un article dans le journal municipal traitant de la prévention et des responsabilités en regard de la sécurité;	La municipalité Écoles	2015-2016 2016-2017 2017-2018
	• Participer à une campagne de sécurité qui s'adresse aux enfants et aux parents en lien avec le milieu scolaire. Ex. : sécurité à vélo	Commission scolaire, Sûreté du Québec, CISSS – CH Trois-Pistoles	

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Prendre des mesures nécessaires afin d'améliorer la sécurité des enfants et des personnes à mobilité réduite.	• Tracer des passages balisés dans des endroits stratégiques (trottoir à trottoir);	Ministère des Transports	2018
	• Voir à l'entretien des trottoirs durant les quatre saisons;	La municipalité	Continue
	• Analyser les possibilités avec des partenaires pour améliorer l'accès aux édifices publics et commerciaux pour les personnes à mobilité réduite;	La municipalité L'Éveil des Basques	2018
	• Sensibiliser les conducteurs au respect des limites de vitesse par une présence policière sur les artères principales;	Sûreté du Québec (SQ)	Continue
	• Faciliter l'utilisation du transport adapté en collaboration avec les partenaires concernés.	MRC Dossier Transport L'Éveil des Basques	2015-2016-2017

3- DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Objectif stratégique :

Développer un milieu de vie favorable à l'implantation de nouvelles entreprises et au développement des entreprises existantes dans le respect des dimensions sociale et environnementale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Mettre à jour la politique d'accueil des nouveaux arrivants.	• Concevoir un mécanisme pour maintenir à jour la liste des nouveaux arrivants. Ex. : Organiser une activité de bienvenue tous les 2 ans.	La municipalité, le Comité de la Famille, les mouvements associatifs, 2015	2015
Diffuser l'information sur les services offerts aux familles dans la communauté.	• Trousse d'accueil pour les nouveaux arrivants; • Mise à jour du site Web de la municipalité sur les services présents dans la municipalité : entreprises, garderies, associations ….	La municipalité Carrefour jeunesse emploi (CJE)	Continue
Réaliser les actions du plan stratégique de développement socio-économique pour l'implantation de nouvelles entreprises.	• Mettre en place des incitatifs pour la venue de nouvelles entreprises, notamment dans la zone industrielle; • Soutenir l'achat local par l'utilisation de l'argent johannois.	La municipalité La Corporation de développement MRC/CLD La Chambre de commerce, les mouvements associatifs	2015-2016 2016-2017 2017-2018 Continue

4- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITATION

Objectif stratégique :

Tenir compte dans le plan d'aménagement du territoire municipal de la vie de famille, tout en favorisant les liens inter-générationnels et les relations de bon voisinage.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Favoriser le développement résidentiel.	• Développement d'outils promotionnels pour attirer des promoteurs; • Au besoin, ouvrir une rue pour la construction de nouvelles résidences.	La municipalité	2015-2018
Instaurer des mesures qui encouragent l'accès à la propriété pour les jeunes familles.	• Maintenir en place les mesures municipales qui favorisent l'accès à la propriété pour les jeunes familles; • Maintenir un programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles qui veulent se construire; • Créer de nouvelles mesures d'allégements fiscaux; • Ajouter des incitatifs à l'établissement et les publiciser via des canaux de diffusion appropriés.	La municipalité	2015-2018

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Améliorer l'offre locative et l'accessibilité des voies publiques.	• Voir la possibilité d'aménagement de logements adaptés pour les personnes en perte d'autonomie;	La municipalité et des partenaires privés, OMH, L'Éveil des Basques	2015-2018
	• Mettre en place des incitatifs avec des partenaires pour améliorer l'accès aux édifices publics et commerciaux pour les personnes à mobilité réduite;	La municipalité, Comité conseil en urbanisme, Comité des loisirs, L'Éveil des Basques	
	• Aménager un ascenseur au Centre communautaire J.C. Belisle;	La municipalité	
	• Voir à l'amélioration de l'éclairage des rues secondaires et des espaces favorisant le regroupement de citoyens (à caractère intergénérationnel);	La municipalité et partenaires privés	
	• Mettre en place un programme d'entretien des espaces verts, des aires de repos et des espaces publics;	La municipalité	
	• Soutenir à l'aide d'incitatifs les propriétaires intéressés à planter de nouveaux arbres;	La municipalité Comité d'embellissement	
	• Mettre en place une politique municipale favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti;	La municipalité, Comité conseil en urbanisme, agent VVAP*	
	• Voir à délimiter des espaces pour la circulation à bicyclette, selon le code de sécurité routière.	La municipalité, Comité des loisirs, SQ, CISSS Bas St-Laurent –CH Trois-Pistoles	

*VVAP : Ville, Village, Art et Patrimoine • **PIIA : Plan d'implatation et d'intégration architecturale

5- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, CULTURE, SPORT ET LOISIR

Objectif stratégique :

Accorder aux membres de la collectivité johannoise une offre de services en loisir inspirée des besoins de celle-ci. Maintenir et possiblement augmenter le taux de fréquentation aux activités de loisirs en apportant une attention particulière à la dimension intergénérationnelle de la pratique d'activités.

Note : Une activité de loisir peut être récréative, sportive, culturelle, socio-éducative, touristique, institutionnelle, de plein-air, communautaire ou sociale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Aménager un parc municipal en tenant compte de la famille tout en favorisant les rapports intergénérationnels.	• Poursuivre l'aménagement des espaces pour que les familles puissent s'y recréer et s'y détendre.	La municipalité	2015-2018
Adapter l'offre d'activités en fonction des besoins et de la réalité des familles.	• Mettre sur pied des jeux extérieurs d'hiver : glissades, anneau de glace; • Organiser un Défi plein air : Automne à grands pas; journée Johannoise; • Développer des incitatifs pour les programmes existants.	La municipalité, Comité des loisirs, Table saines habitudes de vie, mouvements associatifs	2015-2018

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Favoriser la participation aux activités et l'accessibilité aux services de loisirs pour tous les membres de la famille.	• Développer des stratégies de marketing afin d'assurer une participation maximale de gens aux activités sociales, sportives, culturelles; (ex. : présence d'une halte-garderie lors d'événements);	Comité des loisirs et partenaires privés	2015-2018
	• Maintenir une stratégie de marketing afin d'assurer l'accessibilité maximale aux services offerts aux familles : horaire, forfait famille;	Comité des loisirs, Mouvements associatifs	2015-2018
	• Organiser des activités sportives et sociales pour les personnes âgées;	Comité des loisirs Club des 50 ans et plus	2015-2018
	• Rendre disponibles des locaux et des équipements pour les personnes âgées;	Comité des loisirs	
	• Organiser des activités qui favorisent les rapports intergénérationnels : Défi avec équipes incluant des jeunes, des adultes, des personnes âgées; journée santé « Marche, Vélo », randonnées plein air avec des écoliers et des grands-parents;	Comité des loisirs, CS, École Ste-Marie	2015-2018
	• Poursuivre l'utilisation du gymnase de l'École Ste-Marie pour la population en général avec un programme approprié;	La municipalité CS	Continue

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
	• Mettre en place des jeux d'eau;	La municipalité	2015
	• Analyser la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque : exposition, café-rencontre, animation parents-enfants ….;	Comité de la bibliothèque	2015
	• Maintenir à jour le répertoire des services de loisirs offerts dans la municipalité, utiliser un support convivial et le rendre disponible aux citoyens;	La municipalité	Continue
	• Revoir l'offre de services pour le terrain de jeux;	Comité des loisirs, Table des saines habitudes de vie, MRC	2015
	• Faciliter la mise en place d'une Coop de services jeunesse étudiante pour les emplois d'été.	Local des jeunes « Le Bunker »	2015

6- SANTÉ, ÉDUCATION ET FORMATION

Objectif stratégique :

Offrir aux familles un milieu de vie sain et s'assurer de maintenir un maximum de services de proximité. Encourager la pratique de l'activité physique dans la communauté. S'associer à toutes démarches visant l'accessibilité à des services de qualité (par exemple : service de garde en milieu scolaire, maintien à domicile pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Maintenir les communications en regard des services offerts en santé et en éducation.	• Nommer le responsable en loisirs répondant au dossier.	La municipalité CISSS Bas-St-Laurent – Trois-Pistoles, CS	Continue
S'assurer de maintenir les services de santé dans la communauté.	• Conserver le point de service du CLSC dans la communauté; • Maintenir les acquis commerciaux et publics relatifs aux professionnels de la santé : pharmacien, dentiste, physiothérapeute, intervenants sociaux (présence des services à la Villa Dubé); • S'assurer d'un service de soutien pour les aidants naturels d'une personne aînée et/ou handicapée.	La municipalité La Chambre de commerce La municipalité La Chambre de commerce CAPAB, CAB, CISSS Bas-St-Laurent – CH Trois-Pistoles	2015-2018

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À RÉALISER	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Sensibiliser les gens à leur part de responsabilité en ce qui concerne leur santé physique et mentale par une approche préventive.	• Rédiger une chronique santé dans le journal municipal selon les semaines ou mois thématiques. Ex. : Défi santé 5/30, J'Arrête, Activité physique, …. Programme « Au volant de ma santé »;	La municipalité, CISSS Bas-St-Laurent – CH Trois-Pistoles, SAAQ, mouvements associatifs	2015-2018
	• Aider à l'organisation et la mise en fonction d'une « cuisine collective » et d'ateliers de saine alimentation;	La cuisine collective « Croc ensemble » des Basques	2015
	• Tenir compte de la typographie lors des communications écrites pour la facilité de lecture.	Centre Alpha des Basques	Continue
Collaborer afin de prévenir le décrochage scolaire.	• Fournir un local pour les jeunes.	La municipalité	2015
Assurer un encadrement adéquat pour les enfants qui fréquentent le terrain de jeux.	• Fournir une formation aux animateurs des terrains de jeux.	Comité des loisirs, Table des saines habitudes de vie	2015-2018

Mécanisme de suivi du plan d'action

La municipalité est le maître d'œuvre et le responsable de la réalisation des activités inscrites au plan d'action. Elle ne peut tout faire seule. Celle-ci fait appel à des partenaires présents dans la communauté. Le Comité de la Famille est l'instance la mieux placée pour juger de l'avancement des travaux. Les membres conviennent de se rencontrer deux fois par année pour la production d'un bilan et le rajustement des échéanciers.

Annexes

STATISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION JOHANNOISE

Les données de population proviennent de Statistiques Canada, selon le profil des recensements de 2001, 2006 et 2011.

	2001	2006	2011
Population de Saint-Jean-de-Dieu	1 768	1 671	1 606
Âge médian* (ans)	42,1	46,5	50,2

* Âge qui divise la population en deux groupes égaux, l'un d'âge supérieur et l'autre d'âge inférieur.

POPULATION DE SAINT-JEAN-DE-DIEU SELON L'ÂGE ET L'ANNÉE DE RECENSEMENT

Groupes d'âge	2001	2006	2011
0-14 ans	265	235	215
15-24 ans	255	200	160
25-64 ans	920	910	885
65-84 ans	285	290	300
85 ans et plus	35	50	60

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES SELON L'ANNÉE DE RECENSEMENT

Ménages privés (700)	2001	2006	2011*
Couple sans enfant	220	215	235
Couple avec enfant	235	205	165
Famille monoparentale	55	60	40
Personne vivant seule	175	175	235

*En 2011, le nombre moyen de personnes en ménage privé est de 2,2.

CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

Type de logements privés	2011
Maison individuelle	545
Duplex	20
Appartement (immeuble - 5 étages)	130
Logement mobile	5

REVENU MOYEN DES MÉNAGES SELON LES ANNÉES DE RECENSEMENT

Type de ménages	2001	2006	2011
Couple avec enfant	n.d.	44 890$	n.d.
Ménage 1 personne	15 557$	18 016$	n.d.
Ménage 2 personnes	39 957$	37 856$	n.d.

n.d. = données non disponibles

Note : Sources du revenu des personnes de 65 ans et plus pour la MRC des Basques : 66,3% retirent le supplément de revenu garanti, soit 2 personnes sur 3.

Réf : Fiche socio-sanitaire, RLS des Basques, Agence de la santé et des services sociaux Bas St-Laurent, mars 2015.

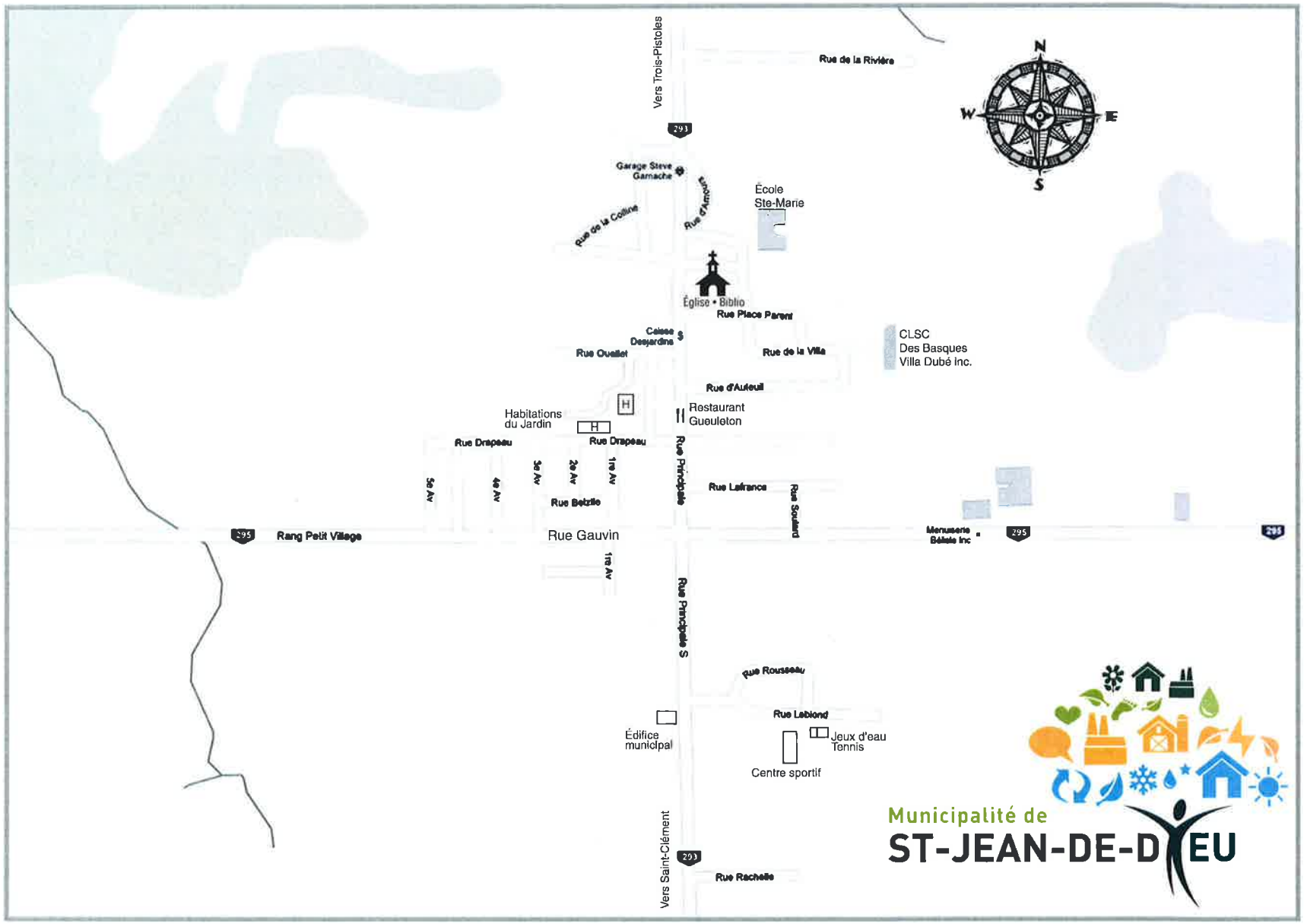
Vers Trois-Pistoles
Rue de la Rivière
N
W
E
S
293
Garage Steve Garnache
Rue d'Amours
Rue de la Colline
École Ste-Marie
Église • Biblio
Rue Place Parent
Caisse Desjardins
Rue Ouellet
Rue de la Villa
CLSC Des Basques Villa Dubé Inc.
Rue d'Auteuil
Habitations du Jardin
Restaurant Gueuleton
Rue Drapeau
Rue Drapeau
5e Av
4e Av
3e Av
2e Av
1re Av
Rue Principale
Rue Lafrance
Rue Soulard
Rue Belzile
295
Rang Petit Village
Rue Gauvin
1re Av
Menuiserie Bélale Inc
295
295
Rue Principale S
Rue Rousseau
Rue Leblond
Édifice municipal
Jeux d'eau
Tennis
Centre sportif
Vers Saint-Clément
293
Rue Rachelle
Municipalité de
ST-JEAN-DE-DIEU

Municipalité de

ST-JEAN-DE-DIEU